

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	50 (1921)
Heft:	13
Rubrik:	Réunion de la Société fribourgeoise d'éducation à Bulle, le 9 juin 1921

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

normale, M. l'abbé Dessibourg. Après la cérémonie funèbre, au repas gracieusement offert par les parents à l'auberge de la Croix-Blanche, à Posieux, M. le directeur Dessibourg releva en d'excellents termes les grands mérites du cher défunt ; il remercia les parents d'avoir consenti à faire ensevelir M. Favre à Hauterive, où sa dépouille mortelle repose au fond de l'antique église abbatiale, vis-à-vis d'un tableau représentant l'Assomption de la Sainte Vierge. En terminant, M. le Directeur ajouta : « Nous conserverons avec vénération les précieux restes du regretté Dr Favre et pour les parents, ce sera une occasion de faire un pèlerinage à Hauterive pour prier sur la tombe du cher défunt.

Repose dans la paix éternelle, cher collègue et ami, professeur zélé et dévoué, père spirituel des futurs instituteurs et bénis, du haut du Ciel, ta chère Ecole normale de Hauterive pour qu'elle fleurisse et grandisse pour le bien de l'Eglise et de la patrie fribourgeoise !

R. I. P.

Dr O. R.



Réunion de la Société fribourgeoise d'Education

A BULLE, LE 9 JUIN 1921

I. Matin de fête.

De son voile lourd de mystère,
L'orage couvre l'horizon ;
Eole danse, furibond,
Sur la croupe de l'Alpe austère !
Parmi le brouillard ténébreux,
L'éclair jette sa strie ardente,
Et la pluie, en trombe aveuglante,
Fait de l'aurore un soir brumeux.
Au fond du train noir qui halète,
De nombreux voyageurs, blottis,
Surprennent dans leurs yeux marris
Un peu de tristesse secrète.
D'autres rêvent, dans l'autobus,
A Noé, le bon patriarche,
Qui, fumant sa pipe dans l'arche,
Regardait pleuvoir tant et plus !
Mais, quand de la douce Gruyère
Le nom magique retentit,
Le ciel, galamment, s'éclaircit,
Et l'azur prend un bleu sincère !
Ouvrant, tout grands, leurs yeux profonds,
Passent les garçons en « capettes »,
Tandis que d'exquises fillettes
Nous parent de rhododendrons !

Et voici que le grand cortège
Se forme, au joyeux brouhaha
Des mots jetés de ci, de là,
Comme des notes qu'on arpège.
Bulle, de son œil montagnard,
Semble nous passer en revue,
Tandis que sonne dans la rue,
Le pas allègre des Broyards.
Et pour que tout bruit se condense
En un rythme de grand effet,
C'est la fanfare des cadets
Qui nous impose la cadence.
Or, devant l'église, soudain,
Tandis que je forge ma phrase,
O douleur ! voilà que Pégase
Se cabre et fuit à fond de train !.....

Consolons nous, car les chevaux n'ont rien à faire à l'église. D'ailleurs, dans la nef sombre, magnifiquement rehaussée par de vertes parures, c'est un vrai poème de beauté qui se déroule. L'artiste qu'est M. Bosson emplit la voûte d'un majestueux prélude tandis que, peu à peu, le cortège pénètre dans le saint lieu et se résoud en une assistance recueillie et serrée. M. le doyen Berset, curé de Gruyères, monte à l'autel et célèbre l'office pour les défunts. Une maîtrise de circonstance, formée par les instituteurs de la Gruyère et des demoiselles des chœurs mixtes bullois et brocois, exécute le *Requiem* de Gruber, dont la facture aussi riche que pieuse, cadre admirablement avec la cérémonie.

C'est à M. Corboz, l'éminent directeur de l'Harmonie de Broc, qu'est due la réussite des chants liturgiques. La beauté des timbres, altos et ténors surtout, la précision rythmique, la délicatesse des nuances nous ont charmés. Certains jeux de l'orgue étaient fatigués par le brusque changement de température.

Un jeune maître, Camille Ruffieux, a fait entendre au *Pie Jesu*, une voix pleine de ressources.

Ainsi commencée, par le souvenir des morts et la prière, la journée ne pouvait manquer son noble but.

De nouveau, curieusement,
Les hirondelles, nos amies,
Regardent, des maisons fleuries,
Le cortège avancer gaîment.

A flots pressés, les congressistes envahissent la vaste salle de l'Hôtel de Ville, où va se dérouler la séance dite « de travail ». Avant la discussion du rapport, différentes scènes se succèdent. Les instituteurs de la Gruyère, toujours sous la direction de M. Corboz, exécutent un chœur de circonstance, dû à la verve inépuisable de notre cher maestro, J. Bovet. L'*Hymne du corps enseignant fribourgeois* ne doit point être relégué parmi les souvenirs ; hâtons le jour où cette com-

position de valeur deviendra notre chœur d'ensemble et souhaitons, en attendant, que beaucoup de nos dirigeants en méditent la dernière strophe !

La séance a été marquée par une visite aussi inattendue que délicate ; c'est celle de notre Evêque vénéré. En tournée pastorale à Riaz, Sa Grandeur a voulu manifester sa sympathie au corps enseignant ; c'est pourquoi son entrée dans la salle a été l'heureux complément du radieux rayon de soleil que la Providence venait de nous envoyer. Une assistance de choix entoure Mgr Besson. M. le conseiller d'Etat Python, stoïque malgré ses souffrances, est là, au milieu de ses collaborateurs qu'il aime et apprécie ; son dévoué suppléant, M. le conseiller Perrier, est aussi présent ; Mgr Esseiva, Révérendissime Prévôt, et plusieurs prêtres distingués, représentent le clergé et le professorat ; plusieurs de nos hautes écoles sont représentées aussi ; Unterwald a délégué M. Lüssi, inspecteur à Sarnen ; le Jura catholique, M. le doyen Cuttat, et la Société valaisanne d'éducation, son Président, M. P. Thomas, de Saxon, et M. Delaloye, instituteur. Nous ne pouvons nommer ici tous les hommes de science qui ont honoré notre réunion, car la liste s'allongerait par trop.

Dès le début, M. le Directeur de l'Instruction publique est salué, en termes charmants, par de gracieux enfants de la cité qui lui offrent une gerbe de fleurs et le font longuement applaudir.

La parure de fête, dont Bulle s'est revêtue pour nous recevoir, suffirait à prouver l'estime dont sa population nous entoure ; cependant, par la voix de son premier magistrat, M. le préfet Gaudard, elle a insisté cordialement en présentant ses hommages, tour à tour, à M. le Directeur de l'Instruction publique ; à M. Perrier ; aux représentants des divers établissements officiels ; au clergé ; à M. le professeur jubilaire Levet ; à l'Ecole normale, à laquelle il adresse, à l'occasion du deuil récent, des condoléances sincères ; aux représentants de la presse, qui, dans le canton, travaillent au bien du peuple ; aux instituteurs enfin, qui n'ont en vue, eux aussi, que le bien de la jeunesse, et que l'honorable magistrat adjure de former, avant tout, de bons chrétiens.

Un judicieux aperçu des deux sujets à l'ordre du jour termine le substantiel discours du magistrat bullois.

A M. l'inspecteur Currat, Président *ad interim* de la Société d'Education, revient l'honneur de diriger les débats. Auparavant, il prie Sa Grandeur Mgr Besson, de bien vouloir communiquer à l'assemblée ses observations personnelles. Avec l'élégance oratoire qui le caractérise, Monseigneur accède au voeu du Président, mais, comme le temps est court, il ne fait que confirmer les excellentes observations formulées par le clergé et inscrites en tête du premier rapport. Laissant deviner ensuite sa prédilection pour les sites idylliques de la Gruyère, Monseigneur en parle en poète et en esthète ! Puis il dit à M. Python, le vénérable vétéran de l'enseignement,

combien son œuvre, l'Université en particulier, fait honneur à l'Etat et à l'Eglise. Il rend hommage au dévouement du personnel enseignant, qu'il a, au cours de ses visites pastorales, hautement apprécié. « Le canton de Fribourg, dit encore le distingué Prélat, n'a rien à envier aux pays voisins ; il n'a qu'à suivre la voie tracée et il restera, dans tous les domaines, un élément de prospérité matérielle, morale et chrétienne. »

Une salve d'applaudissements accueille ces éloquentes paroles. M. Currat remercie Sa Grandeur au nom de l'assemblée et l'assure de l'attachement de tout le corps enseignant. « Nous ne saurions, ajoute le Président, mieux commencer cette séance qu'en la mettant sous la protection divine, c'est pourquoi je prie Monseigneur de bien vouloir bénir l'assistance. »

Respectueusement, tous les participants s'agenouillent, tandis que Sa Grandeur, d'un geste plein de bonté, donne sa bénédiction. Puis, notre Evêque vénéré retourne à son ministère un instant interrompu.

Après les hautes envolées, les soucis terrestres reprennent leurs droits, et c'est par la lecture des comptes que se poursuit l'ordre du jour. M. le professeur A. Clerc, secrétaire-caissier, nous indique sobrement l'état de la Caisse, dont le malaise chronique commence à se calmer, grâce aux efforts du Comité et à la bonne volonté de ceux qui ont renvoyé impayée la carte de cotisation. Après lecture du « bill » d'approbation de la Commission vérificatrice, les comptes sont déclarés liquidés.

La désignation du district où aura lieu la prochaine réunion donne lieu à une courte observation de M. l'inspecteur Crausaz, après quoi, M. l'Inspecteur de la Veveyse se déclare heureux de l'honneur qui échoit au VII^{me} arrondissement.

« Eh ! mon cher, me dit alors un invité, à quand la discussion du rapport ??? — Prenez donc un peu patience, lui dis-je, car il y a des choses charmantes à entendre avant le rapport..... » Et j'allais entrer dans des confidences délicieuses, lorsque, de sa plus belle voix, M. le Président me coupa le « fil » en annonçant la fête jubilaire. Un vétéran de l'enseignement, M. le professeur Levet, un discours rapide et clair, une gerbe de roses et un paquet finement ficelé, tels sont les éléments de cette fête qui le fut moins par le bruit et la réclame que par le « cœur ».

Délicieux, dans sa simplicité antique, ce tableau d'une salle comble, écoutant pieusement tomber des lèvres d'un jeune maître, les éloges et les souvenirs que font surgir cinquante ans de labeur pédagogique.

C'est M. I. Musy, instituteur à Bulle, qui est l'interprète de ses collègues.

Il dit à l'heureux jubilaire
Que nous acclamons maintenant,
La reconnaissance sincère,
Et les vœux du corps enseignant.
De ce digne cinquantenaire
Aux mérites incontestés,
Il redit l'utile carrière
Et les nombreuses qualités.
En celui qui, toujours fidèle,
Jamais ne faillit au devoir,
Il salue un maître modèle
Dans la vertu, dans le savoir !

Deux enfants remettent à M. Levet les fleurs et le cadeau. M. Currat insiste sur les sentiments de l'assemblée et prie les assistants de se lever en l'honneur du Jubilaire.

Et M. Levet, très ému, nous conte une charmante histoire :

« Il était, jadis, un enfant du fertile pays glânois,
Né près d'un antique château dont on garde bonne mémoire,
Et qui, n'écoutant que son cœur, du dur enseignement fit choix.
Or, cinquante ans sont écoulés, depuis qu'en des heures d'alarmes,
Deux mille hommes croyants et droits, unis dans l'amour du progrès,
Fondaient la ligue qui le vit essayer ses premières armes !
Il vit naître ce *Bulletin* qui veille sur vos intérêts.
Après dix lustres de travail, d'inlassable persévérance,
Cet enfant, devenu vieillard, mais resté jeune par l'ardeur,
Voit avec plaisir et fierté le geste de reconnaissance
Dont vous l'honorez, et ne sait comment exprimer son bonheur
Pour le bien qu'il fit parmi vous, que Dieu, mille fois, soit bénî ;
Puis, à ses chers Instituteurs, main sur le cœur, il dit : « Merci ! »

Après des applaudissements prolongés, M. le Président salue le vétéran du Lycée et rappelle à son tour les annales de la Société fribourgeoise d'Education. Il termine en évoquant le souvenir des disparus depuis la dernière fête ; parmi eux, M. le professeur Dr Julien Favre a droit à un souvenir tout spécial et à un hommage que le *Bulletin* se hâtera de lui rendre.

« Et maintenant, que devient votre discussion, après tant de chapitres divers, me dit malicieusement mon ami, en regardant sa montre ?... » Je n'ai pas le temps de répondre ; déjà le Rapporteur, M. F. Ruffieux, instituteur à Bulle, s'avance sur le podium et nous déclame, non des vers, bien qu'il soit un favori des Muses, mais les quatorze conclusions du sujet : « Revision du programme des cours de perfectionnement. » M. le Président prononce la formule officielle : « Messieurs, la discussion est ouverte ! » Aussitôt, toutes les écluses oratoires cèdent sous une formidable poussée d'éloquence pédagogique. C'est M. Sudan, instituteur à La Joux, qui ouvre les feux et, sans reprendre haleine, nous fait du rapport une analyse

copieuse dont voici les idées principales : Le programme préconisé est idéal, mais suppose deux séances hebdomadaires, à moins de subir un fort élagage. Nos méthodes d'examens doivent être remaniées. Des conférences pratiques seront nécessaires pour les maîtres. Notre jeunesse a besoin d'idéal ; il faut lui laisser les illusions et l'enthousiasme et ne pas l'abattre moralement par des considérations déprimantes et trop terre à terre. L'Agenda du Père Girard nous aidera à fournir aux jeunes gens non seulement des principes, mais des convictions. L'orateur, en tout cas, est convaincu, et vous conviendrez avec moi qu'il y a en lui de l'étoffe de tribun. Bon pour la prochaine députation ! M. Devevey, directeur de l'Institut agricole de Pérrolles, félicite le Rapporteur de son excellent travail. Il espère que les examens qui ont disparu ne reparaîtront pas. Il estime que les cours complémentaires ne doivent pas prendre une allure professionnelle ; par contre, une tendance professionnelle, adaptée au milieu, serait bonne dès le cours supérieur.

M. Devevey espère beaucoup des cours agricoles qui se donnent actuellement à Pérrolles, et dont les participants sont des modèles d'application et de bon esprit.

M. L. Crausaz, à Fribourg, est d'avis que si l'enseignement agricole doit être donné dans nos cours, il faut porter son effort sur l'arboriculture fruitière, qui est en retard chez nous. Des indications très précises sur ce qui se fait dans le canton de Lucerne appuient cette idée. Visons à un résultat ; réunissons, par exemple, quelques cours de perfectionnement que l'on occuperait pratiquement.

A ce moment, M. Oberson, ancien inspecteur, craignant que la discussion ne soit trop courte, invite les maîtres à prendre la parole et à fournir davantage d'observations.

M. Renevey, à Fribourg, déclare qu'une petite tendance professionnelle ne suffit pas. Avant vingt ans, dit-il, on apprend ; après vingt ans, il faut savoir quelque chose. Nos lois scolaires abandonnent l'élève à partir de 15 ou 16 ans. Tous les maîtres sont capables d'enseigner l'agriculture. Cette branche, il est vrai, n'est plus une tradition ; c'est une science.

M. Verdon fait une proposition qui rallie tous les suffrages des estomacs fatigués : Abréger la discussion. M. le Président est d'accord. M. Barbey, chef de service, regrette au contraire l'écourtage que subit la séance, du fait que trop de choses accessoires absorbent la matinée. Les examens doivent être maintenus, et l'enseignement religieux doit faire partie intégrante du programme. Le prêtre ne saurait rester à l'écart des cours de perfectionnement. Le côté agricole doit être orienté vers la pratique. Reprenant le point de vue de M. L. Crausaz, M. Barbey le juge étroit en ce qui regarde le but ; par contre, il relève l'excellente idée des groupements régionaux. La comptabilité, communale surtout, devrait être l'objet de soins assidus. Une réserve s'impose au sujet de la 14^{me} conclusion du

rapport, en ce sens que la prudence doit être de règle lorsqu'il s'agit d'engager les jeunes gens à s'affilier aux sociétés locales. M. l'inspecteur Crausaz insiste auprès du clergé afin qu'il s'occupe activement de l'enseignement religieux au cours de perfectionnement. Il aborde, lui aussi, la question des examens fédéraux et constate que leur rétablissement a des inconvénients sérieux : 1^o Atteinte à notre liberté d'action ; 2^o immobilisation du programme dans un cadre étroit et fixe. Des examens organisés au point de vue cantonal, voilà l'idéal.

M. le Président, gardien du programme, s'effraie, à bon droit, du retard qui s'accumule et prie les orateurs de faire un effort d'humilité en gardant quelque chose pour plus tard. Messieurs les Inspecteurs feront un exposé très clair de leur manière de voir dans le *Bulletin*. Les maîtres qui auraient des critiques intéressantes sur le rapport voudront bien aussi les rédiger pour le *Bulletin*.

Ayant donné lecture de la lettre de démission de M. J. Risse, comme Président de la Société d'Education, M. Currat relève la distinction avec laquelle il a géré les affaires de la Société et propose l'envoi d'une lettre de remerciements. M. Currat fait ensuite connaître sa résolution de refuser toute candidature à la Présidence, ce qui n'empêche pas un orateur d'insister et de retarder ainsi la solution. M. Berset, de Fribourg, entre en lice et demande le vote. M. le Président présente, pour la seconde fois, la candidature de M. le Dr A. Savoy, inspecteur scolaire de la ville de Fribourg.

Une majorité très forte accepte, à main levée, cette proposition ; en conséquence, M. le Dr A. Savoy est nommé Président de la Société d'Education.

(*A suivre.*)

Caisse de retraite

Rapport administratif pour l'exercice 1920

L'exercice écoulé boucle par une augmentation de fortune s'élevant à 78 698 fr. 07. Ce résultat est fort réjouissant et nous serions les premiers à nous en féliciter, n'était la pensée que cette somme considérable trouverait un emploi plus social en améliorant les pensions plutôt que de grossir notre rentier. Toutefois, cette avance doit faire plaisir à tous, car elle nous sera précieuse au moment de la révision de la loi de 1917. Au 31 décembre 1920, l'état des capitaux accuse un chiffre de 1 196 647 fr. 51 ayant rapporté 53,907 fr. 75, plus 6 925 fr. d'intérêts non perçus. Les obligations de rachat, par le jeu des amortissements, ont passé de 225 654 fr. au chiffre de 195 859 fr. 85 et ont produit un intérêt de 11 556 fr. 15. La⁴ Caisse a souscrit à l'emprunt de l'Etat de Fribourg pour un montant de 100 000 fr. au cours de 97 %. Cette opération s'est traduite par un bénéfice de 3 000 fr. Le montant des capitaux remboursés pendant l'exercice s'élève à 214 961 fr. 45 et celui des nouveaux placements à 288 948 fr. 31. Les capitaux représentent des placements hypothécaires en premier rang ainsi que de bonnes